

Québec, le 15 mars 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, Bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Questions inscrites au Feuilleton du 7 février 2017 par M^{me} Manon Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) concernant le rehaussement du soutien financier des organismes d'action communautaire autonome et le respect de la Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 7 février 2017, la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, M^{me} Manon Massé, inscrivait au feuilleton deux questions en lien avec le soutien financier des organismes d'action communautaire autonome et le respect de la Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire (Politique).

En réponse à ces questions, réitérons tout d'abord la reconnaissance du gouvernement envers les organismes communautaires pour leur contribution inestimable au développement social du Québec. Notons que des efforts importants sont consentis afin de poursuivre la mise en œuvre de la Politique, et ce, dans le but d'aider ces organisations à consolider leur action et de favoriser ainsi l'engagement de milliers de citoyennes et de citoyens.

Depuis dix ans (2004-2005 à 2014-2015), le soutien gouvernemental aux organismes communautaires a augmenté à chaque année et a progressé de plus de 345,7 M\$ (54,8 %). En 2014-2015, 5 000 d'entre eux ont reçu 976,9 M\$ de 27 ministères et organismes gouvernementaux. Le soutien au fonctionnement, aussi appelé soutien financier en appui à la mission globale, représentait 584,3 M\$ en 2014-2015.

...2

Par ailleurs, il est important de rappeler qu'en adoptant la Politique, le gouvernement du Québec s'est engagé à offrir un soutien financier en appui à la mission des organismes communautaires, plutôt qu'à assumer tous leurs frais de fonctionnement. Ce soutien récurrent et respectueux de l'autonomie des organisations qui le reçoivent constitue un levier leur permettant de diversifier leurs sources de financement, ce qui témoigne par ailleurs de leur enracinement dans la communauté.

Veillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,



François Blais